

[R]apport d'activité 2018

HÔPITAL DE JOUR EPI





Le voyage d'Ulysse

« Nous naissons, pour ainsi dire provisoirement, quelque part ; c'est peu à peu que nous composons en nous le lieu de notre origine, pour y naître après-coup, et chaque jour plus définitivement. »

Rainer Maria Rilke, *Lettres milanaises*, Plon, 1956

SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION

31, RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE

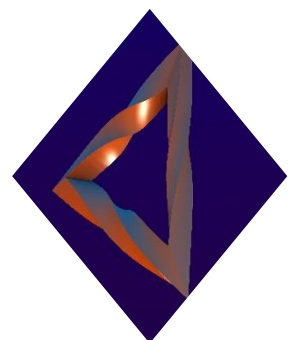
75009 PARIS

TÉL. : 01 45 23 01 32

COURRIEL : SECRETARIAT.SIEGE@CEREP-PHYMENTIN.ORG

SITE INTERNET : WWW.CEREP-PHYMENTIN.ORG

[PAGE ASSOCIATIVE LINKEDIN](#)





**ÉTABLISSEMENTS
METTANT EN ŒUVRE
LES MISSIONS DE
L'ASSOCIATION**

Reconnue d'utilité publique

- **HÔPITAL DE JOUR ANDRÉ BOULLOCHE : 56, rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris**
Tél. : 01 42 46 08 60 - Fax : 01 42 46 46 54 - Courriel : hjp@cerep-phymmentin.org
- **HÔPITAL DE JOUR EPI : 3, rue de Ridder - 75014 Paris**
Tél. : 01 45 45 46 79 - Fax : 01 45 45 13 42 - Courriel : epi@cerep-phymmentin.org
- **HÔPITAL DE JOUR DU PARC MONTSOURIS : 20, boulevard Jourdan - 75014 Paris**
Tél. : 01 45 88 89 54 - Fax : 01 45 81 27 10 - Courriel : hjm@cerep-phymmentin.org
- **HÔPITAL DE JOUR USIS : 3, rue de Ridder - 75014 Paris**
Tél. : 01 45 45 46 91 - Fax : 01 45 45 68 19 - Courriel : usis@cerep-phymmentin.org
- **CMPP DENISE WEILL : 29, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris**
Tél. : 01 48 24 76 14 - Fax : 01 48 00 90 32 - Courriel : cmpp@cerep-phymmentin.org
- **CMPP SAINT-MICHEL : 6, allée Joseph Recamier - 75015 Paris**
Tél. : 01 45 30 03 06 - Fax : 01 45 30 03 07 - Courriel : cmpp.saintmichel@cerep-phymmentin.org
- **COFI-CMP : 68, rue des Plantes – 75014 Paris**
Tél. : 01 53 68 93 46 - Fax : 01 53 68 93 55 - Courriel : coficmp@cerep-phymmentin.org
- **IME : 11, rue Adolphe Mille - 75019 Paris**
Tél. : 01 42 00 53 15 - Courriel : ime@cerep-phymmentin.org
- **COPES : 26, boulevard Brune - 75014 Paris**
Tél. : 01 40 44 12 27 - Fax : 01 40 44 12 24 - Courriel : formation@copes.fr

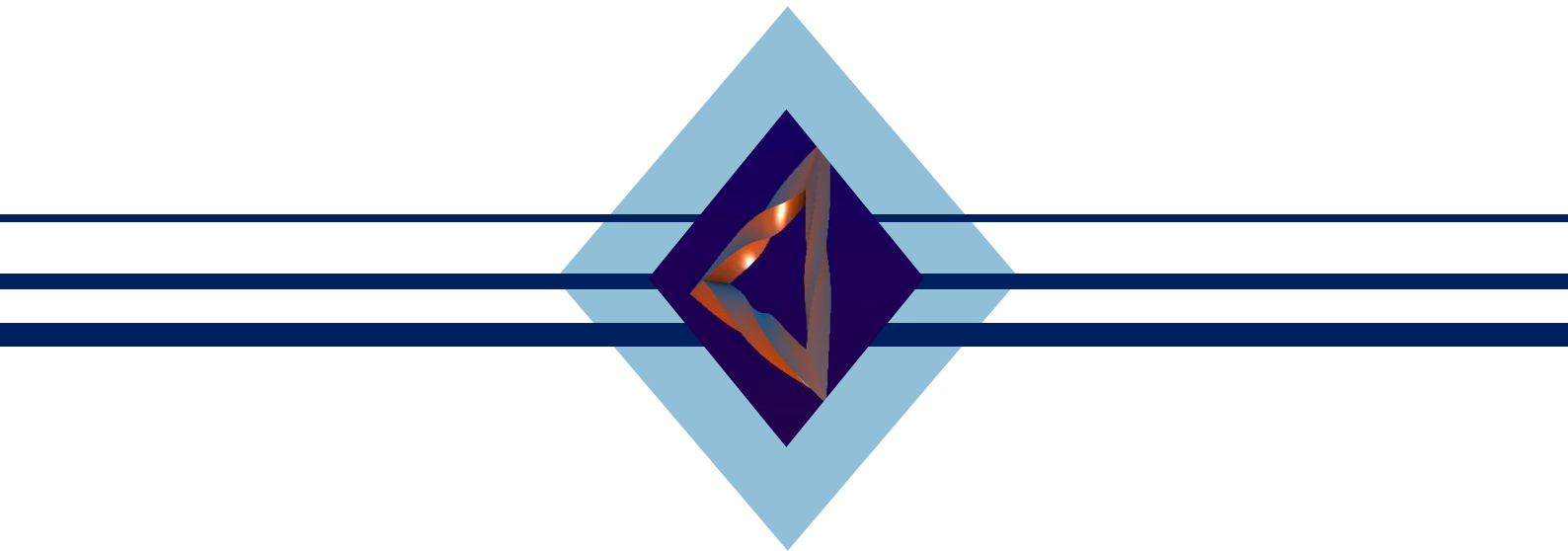
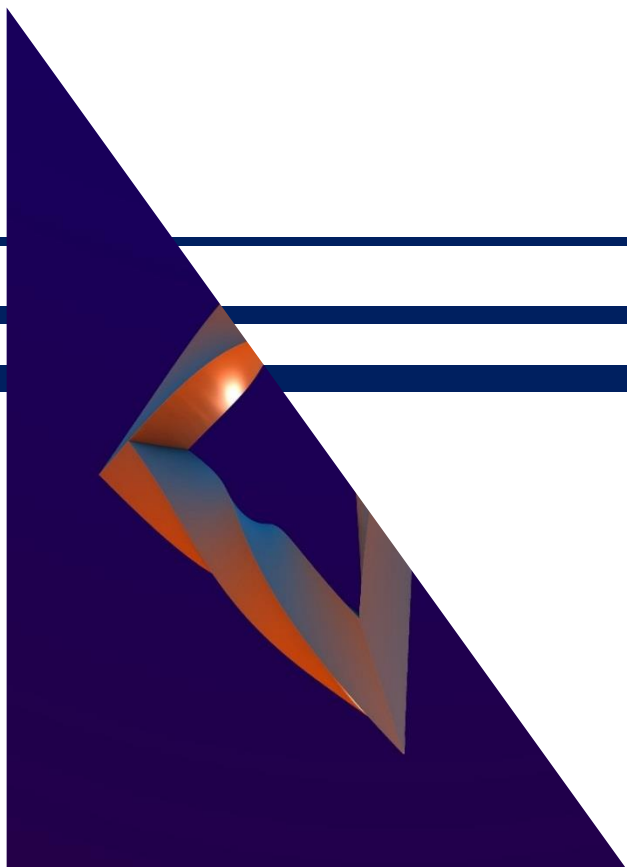


TABLE DES MATIÈRES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
MOT DU PRÉSIDENT	7
ÉDITORIAL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	9
POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES	10
POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE	12
POLITIQUE QUALITÉ ET SÉCURISATION DES SOINS	13
POLITIQUE PARTENARIALE.....	15
HÔPITAL DE JOUR EPI.....	17
ÉDITORIAL.....	18
TEMPS FORTS 2018.....	19
BILAN DE L'ACTIVITÉ 2018	20
PROJETS 2019.....	24

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



- **PRÉSIDENT : Professeur Bernard Golse**
- **VICE-PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE : Docteur Jacques Angelergues**
- **TRÉSORIÈRE : Mme Odile Naudin**
- **SECRÉTAIRE ADJOINTE : Docteur Martine Agman**
- **MEMBRE : Mme Dominique Girodet**
- **MEMBRE : M. Claude Lepen**
- **MEMBRE : Docteur Françoise Moggio**
- **MEMBRE : Docteur Denys Ribas**
- **MEMBRE : Mme Suzanne Srodogora**

MOT DU PRÉSIDENT

Chers collègues, Chers amis,

En prenant connaissance du rapport d'activité 2018 de notre association, je mesure la vitalité institutionnelle, la créativité thérapeutique et la force innovante en matière de recherche de nos différents établissements.

En soulignant cela, je n'ignore pas non plus les diverses turbulences et les événements complexes qui ont émaillé l'année 2018, mais c'est aussi un signe de la force d'une institution que de pouvoir résister à la survenue de certaines difficultés et de parvenir à les dépasser en retirant une éventuelle dimension de résilience... à supposer que ce concept ait la moindre validité !

Quoi qu'il en soit, dans le paysage socio-culturel et pédopsychiatrique actuel, je suis fier de présider une association comme la nôtre et je me souviens que le premier livre que j'avais publié, il y a longtemps déjà, dans la collection du « Fil rouge » des Presses universitaires avait pour titre : « *Insister, Exister* ».

Je ne savais pas encore à quel point ce thème allait servir de fil rouge, précisément, à l'ensemble de mon trajet professionnel et j'y ajouterais volontiers aujourd'hui le terme de « résister ».

Dans cette perspective, j'aimerais alors mettre deux points en exergue de ce rapport d'activité.

- △ Tout d'abord, comme vous le savez, j'ai réagi aussi vite que possible, aux déclarations ministérielles qui ont récemment disqualifié toute idée de rencontre des enfants autistes avec des pédopsychiatres !

Ces propos bien évidemment inadmissibles illustrent les dangers qui pèsent actuellement sur la pédopsychiatrie et les diverses disciplines associées ainsi que sur la prise en charge psychothérapeutique de l'ensemble du champ des troubles du spectre autistique (qui concernent une grande part des enfants en souffrance psychique, compte tenu de l'hétérogénéité effarante de ce concept).

Les attaques contre la prise en charge psychothérapeutique dans le champ de l'autisme cache en fait une attaque sur le soin psychique en général, voire plus largement encore une attaque contre les sciences humaines.

Pour reprendre les termes de P. DELION, mon ami de longue date, c'est la vision humaniste et transférentielle de la psychiatrie qui se trouve désormais menacée alors même qu'elle est le garant de l'importance de la qualité et de la spécificité de la rencontre avec chaque patient et d'un fonctionnement des équipes qui ne soit pas uniquement régi par une simple logique des coûts.

Puissent nos équipes qui travaillent au quotidien de manière acharnée, difficile et enthousiaste avec les patients qui nous sont confiés, témoigner à leur manière de la nécessité absolue de cette vision sans laquelle il n'y a pas de soin psychique pensable et même possible.

Puissent même certains parents se joindre à nous dans ce combat éthiquement nécessaire et urgent.

Quoi qu'il en soit c'est un immense plaisir pour moi que de voir notre association incarner une sorte de résistance à ces positions ambiantes et avoir la capacité de réaliser une gestion administrative rigoureuse (merci à l'équipe du siège !) sans sacrifier aucunement la qualité relationnelle et psychodynamique des diverses prises en charge thérapeutiques assurées dans nos établissements.

Insister, exister, résister...

△ Ma deuxième remarque concerne le petit Ulysse qui fait désormais partie de l'iconographie de nos documents associatifs ainsi que ce beau portrait d'adolescente qui y figure aussi.

Certes, Ulysse nous fait penser au mythe du retour et à la nostalgie du pays originaire, mais la mise en vis-à-vis dialectique de ces deux visages vaut pour moi comme une métaphorisation de la théorie de l'après-coup dont Jean LAPLANCHE nous a bien dit à quel point il était important d'en faire une lecture à double sens, soit du passé vers le présent mais aussi du présent vers le passé.

Le bébé que nous avons été rend compte en partie des adolescents que nous sommes devenus, mais les adolescents que nous avons été et les adultes que nous sommes désormais peuvent en permanence relire, remanier et transformer les souvenirs de notre histoire précoce.

C'est là le fond de la thématique Bébés/Ados qu'Alain BRACONNIER et moi essayons de déployer depuis maintenant une dizaine d'années, mais c'est surtout le socle de toute démarche psychothérapeutique qui vise non pas à modifier les événements que nous avons vécus - chose évidemment impossible ! - mais à modifier le rapport que nous entretenons avec ceux-ci, soit avec notre propre histoire.

Apaiser, tranquilliser nos représentations précoces, tel est l'un des objectifs de la vie psychique et de ce point de vue, tout être humain est en quelque sorte un Ulysse de son originaire personnel.

Le soin psychique vient relancer cette dynamique chez les patients en souffrance et en mal de développement dont nous assumons les prises en charge qui n'ont donc rien à voir avec la recherche de tel ou coupable...

Notre travail est de contrer les différentes sirènes culturelles, politiques ou idéologiques qui pourraient détourner nos patients de ce mouvement reconstructif et restaurateur.

Insister, exister, résister...

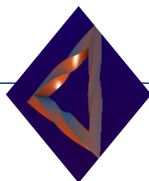
J'espère vivement que l'Institut Contemporain de l'Enfance (ou Institut Michel SOULÉ) aujourd'hui en cours de création puisse contribuer à faire vivre ces valeurs fondamentales en étroite collaboration avec le Cerep-Phymentin qui sait si bien faire la part entre l'éthique du savoir et l'éthique du sujet sans jamais rien céder sur cette dernière.

Pour conclure et illustrer encore la dynamique de l'après-coup entre bébés et adolescents, je laisserai la parole à Rainer Maria RILKE qui a dit dans ses « Lettres milanaises » (Plon, Paris, 1956) :

« Nous naissons, pour ainsi dire provisoirement, quelque part ; c'est peu à peu que nous composons en nous le lieu de notre origine, pour y naître après-coup, et chaque jour plus définitivement ».

Bernard GOLSE, président de l'association Cerep-Phymentin

ÉDITORIAL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE



Cerep-Phymentin a vu le jour il y a 5 années, avec un premier rapport d'activité en 2014 et le début d'une histoire commune pour les équipes de professionnels et les administrateurs. Cela paraît court, cependant tellement d'événements ont été vécus et partagés ensemble : deux journées associatives en 2015 et 2017, cinq rapports annuels d'activité, une certification, un CPOM sanitaire, un CPOM médico-social, le rapprochement d'un CMPP, des recherches, des conventions et une multitude de contrats signés... Des départs et des arrivées de professionnels, des adaptations aux cadres légaux et réglementaires,... bref l'histoire d'une institution avec sa vie, ses énoncés, ses réussites, ses crises, ses changements et ses effets dynamiques, multiples et croisés.

2018 est une année de transition importante dans l'histoire de cette jeune association. Elle a été marquée par des départs et des arrivées de professionnels, des fins et des débuts de projets très divers, des choix très importants à faire sur l'immobilier. Dans le même temps, l'association a su assurer une continuité dans son activité auprès des enfants, des adolescents et des familles, s'appuyant pour cela sur l'expérience et les compétences des professionnels dans tous les établissements, y compris le siège social.

C'est également la confirmation de la pertinence de la réunion de ces deux associations, la consolidation d'une entité qui s'appelle Cerep-Phymentin, d'un ensemble cohérent constitué par les établissements qui la composent, par ses histoires anciennes et récentes partagées ensemble, l'enrichissement avec l'arrivée de l'équipe du CMPP Saint-Michel et de sa première année complète dans l'association.

Et demain, Cerep-Phymentin continuera de travailler pour garantir des espaces de pensées, de dialogues, d'accueils et d'accompagnements suffisamment ouverts aux différentes approches, considérant la diversité comme une richesse et permettant la créativité dans les établissements et l'innovation associative.

Grégory MAGNERON, directeur général

POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES



△ DONNÉES STRUCTURELLES SUR LA COMPOSITION DES EFFECTIFS

Il n'y a pas eu d'effet significatif sur l'évolution de la masse salariale, ni sur les indicateurs. Cette année 2018 a surtout connu un nombre de départs plus importants en fin d'année scolaire et donc un recrutement en conséquence en septembre 2018. Néanmoins, le nombre de départs et de recrutements est équivalent à l'année précédente.

△ LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Malgré le changement intervenu au niveau de la formation professionnelle avec l'adoption de la loi pour ***la Liberté de choisir son avenir professionnel, le 1^{er} août 2018***, l'association a pu maintenir toutes les formations engagées sur l'année 2018. Notre OPCA, UNIFAF nous a accompagnés et conseillés pour répondre aux besoins de l'association en termes de compétence et d'évolution des salariés.

Afin de prévenir l'évolution des postes et de garantir le niveau de prise en charge des usagers, évolutions dues entre autres aux obligations réglementaires du secteur, aux transformations numériques (DPI, RGPD...), l'association s'engage de plus en plus vers des formations collectives, inter-établissements.

En 2018, l'association a maintenu le budget alloué à la formation, en préservant une enveloppe dédiée pour chaque établissement et en favorisant l'accès aux formations de son centre de formation le COPES.

△ LA MISE EN PLACE DE NOTRE CSE

Conformément à l'Ordonnance n° 2017-1386 du 22 septembre relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise, l'association, a mis en place son comité social et économique, **avec une première réunion d'installation en septembre 2018.**

Le Comité Économique et Social (CSE) remplace les représentants élus du personnel dans l'entreprise. Il fusionne l'ensemble des instances représentatives du personnel (IRP), délégués du personnel (DP), comité d'entreprise (CE) et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Les élections professionnelles ont eu lieu le 25 juin 2018 pour le premier tour et le 9 juillet 2018 pour le second tour. Un protocole d'accord pré-électoral a été signé le 4 juin 2018 avec deux syndicats. Six titulaires et deux suppléants ont été élus pour les deux collèges, cadre et non cadre, pour un mandat d'une durée de quatre ans.

La réforme a aussi donné la possibilité à chaque établissement d'avoir au plus deux représentants de proximité, proposés par les salariés de l'établissement et désignés par les membres du CSE.

Un accord d'entreprise a été signé le 22 mai 2018 pour la mise en place du Comité social et économique.

△ FOCUS 2019

Les entretiens professionnels

Les salariés présents depuis 2014 passeront leur troisième et dernier entretien professionnel avant le bilan. Depuis la Loi du 5 mars 2014, tous les 6 ans, l'employeur doit vérifier que le salarié a bénéficié des 3 entretiens professionnels et qu'il a obtenu 2 des 3 éléments suivants :

- Avoir suivi au moins une action de formation ;
- Avoir acquis des éléments de certification par la formation ou par une VAE (Validation des acquis de l'expérience) ;
- Avoir bénéficié d'une progression salariale ou professionnelle.

Ces entretiens seront donc à programmer pour 2019 et à mettre en relation et en cohérence avec les nouveaux décrets de la **loi sur la Liberté de choisir son avenir professionnel**.

Le livret d'accueil pour le salarié

L'année 2019 verra l'aboutissement du livret d'accueil du salarié. Un projet de longue date qui a nécessité une réflexion sur la forme et le contenu. Véritable boîte à outils pratique dans le processus d'intégration des salariés dans l'association, il était nécessaire de mettre en place, en amont, des procédés simples afin de répondre aux interrogations des salariés.

Aménagement du temps de travail et qualité de vie au travail

Ces deux thématiques ont été inscrites aux Négociations Annuelles Obligatoires. Après la dénonciation au 1^{er} juin 2017, et une prorogation au 31 août 2018 de l'accord existant, les discussions se sont poursuivies sur l'aménagement du temps de travail, avec le délégué syndical, espérant aboutir à un accord en 2019.

POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE



La direction générale de l'association Cerep-Phymentin a continué en 2018 de construire sa politique budgétaire à partir de l'activité des établissements et des contraintes des ressources.

De manière très connectée et concertée avec les directions des établissements, il s'agit à la fois de répondre aux besoins des patients accueillis, de respecter les pratiques professionnelles et donc de préserver les institutions de coupes budgétaires conséquentes, et à la fois de conduire un budget tenable pour les établissements et l'association sur la durée.

Cette équation peut être complexe à résoudre ; il est donc nécessaire de la présenter et de l'expliquer aux uns et aux autres, de discuter et de faire des choix ensemble.

La mise en œuvre de cette politique budgétaire qui se veut rigoureuse et respectueuse de l'activité s'est déclinée en 2018 sur des éléments de structures et de contextes différents :

- △ Le changement du cadre réglementaire pour les trois établissements du secteur médico-social avec le passage en CPOM et donc en dotation globalisée d'un montant de 2 665 799 euros.
- △ La participation collective et concertée. À nouveau les budgets 2018 avaient été construits avec chaque direction d'établissement à l'automne 2017 à partir de données étayées sur les exercices précédents et sur des tableaux de projections, notamment concernant la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- △ Le premier exercice complet pour la chef comptable arrivée en 2017, qui a dû intégrer très rapidement les cadres réglementaires du secteur médico-social, sanitaire et hors-tutelle, ainsi que le plan comptable de l'association. Elle a en outre construit des relations solides avec les directions.
- △ L'association a fait des choix importants de dépenses sur la formation professionnelle avec des budgets en augmentation à hauteur de 112 000 euros, sur l'accueil des stagiaires avec des gratifications à hauteur de 33 698 euros, et des investissements visant la mise aux normes ou l'entretien des locaux, le renouvellement du matériel pour 141 148 euros.
- △ Cette année 2018 a été l'occasion de préparer les exercices suivants en travaillant sur des problématiques immobilières lourdes pour l'activité, les équipes et les budgets ; il a été mis fin au bail pour le COFI-CMP dans le 15^e arrondissement en raison d'un loyer trop important. Une promesse de vente a été signée en juin 2018 sur des locaux rue d'Alsace dans le 10^e arrondissement pour le CMPP Denise Weill. Il s'agit dans ce cas également de venir stabiliser des dépenses de loyer.
- △ Une anticipation sur les postes et les évolutions de carrières permettant de stabiliser la masse salariale dans les établissements.

Le résultat est un déficit, accentué par des charges de provisions pour indemnités de fin de carrières d'un montant de 58 417 euros.

L'association a pour autant un bilan financier solide s'appuyant sur un patrimoine et une trésorerie suffisante qui se renforcera en 2019 par la politique et le travail engagés depuis plusieurs années.

POLITIQUE QUALITÉ ET SÉCURISATION DES SOINS



L'engagement de l'association Cerep-Phymentin en faveur de la qualité s'exprime avant tout par un système opérationnel et coordonné de la qualité et de la sécurité des soins et par une démarche d'amélioration continue pragmatique, concrète, et en cohérence avec les besoins exprimés par les patients, leur famille et les professionnels.

Cette coordination s'articule autour de deux instances et de nombreux professionnels : la CME qui compte 25 membres et le COPIL Qualité et gestion des risques associatifs qui compte 16 membres.

- △ **La Conférence médicale d'établissement (CME)**, avec un collège de médecins et un collège de directeurs, est commune aux 8 établissements de soins de l'association. Elle définit et valide la politique qualité et gestion des risques associative et participe à l'amélioration et la sécurisation des soins.

Quelques sujets traités en 2018 :

- La réponse des institutions face aux actions fortes de la région pour résoudre la problématique des « jeunes dits sans solution ».
- Le projet de déménagement d'une structure de soin.
- Les actualités sur l'autisme.
- Et surtout les questions autour de la violence des patients dans les institutions et des réflexions sur des actions associatives à mener comme de renforcer la formation des professionnels.

- △ **Le COPIL qualité et gestion des risques associatif** : véritable instance de pilotage, elle coordonne le suivi des plans d'amélioration continue. Son action prend principalement appui sur le travail des référents qualité présents dans chaque établissement pour garantir la progression de la démarche et la concrétisation des actions d'amélioration.

Quelques sujets travaillés en instance en 2018 :

- Le calcul et la remontée de l'activité des établissements de soins.
- L'évaluation des pratiques professionnelles au travers de la méthode du patient traceur (méthode préconisée par la Haute Autorité de Santé qui évalue la qualité du parcours de soins via une grille basée sur la tenue des dossiers patients).
- La procédure de conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang.
- Les protocoles de déclarations externes des événements indésirables graves à l'ARS.
- La création d'un livret d'accueil des salariés.
- Le déploiement du logiciel de tenue des dossiers patients informatisés dans les établissements sanitaires. Dans un souci de cohérence, de sécurité et de conformité dans la gestion des données de santé, le même logiciel sera déployé dans les établissements médico-sociaux de l'association. Le suivi des projets de soins des patients sera facilité au travers d'un même logiciel au sein des 8 structures de soins de l'association Cerep-Phymentin.

En 2018, de nombreuses actions ont été centrées autour du système d'information. Un audit de l'ensemble du parc informatique a donné lieu à des investissements importants **pour moderniser le matériel informatique, améliorer les connexions et sécuriser l'ensemble du système d'information de l'association.**

Dans une démarche globale de gestion des risques, l'année 2018 a également été marquée par la sécurisation des données traitées. L'obligation de **mise en conformité avec le règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD)** est venue renforcer les droits des personnes (patients, familles, professionnels, partenaires), garantir la sécurité et la confidentialité de l'ensemble des données. L'année 2018 a été principalement consacrée à la réalisation d'un audit du niveau de sécurité et de protection des données gérées par l'association et ses établissements. Un programme pluriannuel a été élaboré par le siège social avec un déploiement début 2019 pour atteindre le niveau de sécurité des données personnelles exigé par la CNIL.

L'association Cerep-Phymontin a souhaité également renforcer la place et l'action des instances représentatives des usagers.

- △ **Le conseil de la vie social (CVS)** s'est vu redynamisé à l'IME. Les représentants des adolescents et des familles donnent un avis et formulent des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de cet établissement médico-social.
- △ **La Commission Des Usagers (CDU)**, commune aux 4 hôpitaux de jour et au CMP, veille au respect des droits des patients et à l'amélioration de l'accueil et de la prise en charge dans les structures. En plus de la réunion générale, la commission a pris la forme de rencontres conviviales des familles, autour de café-chouquettes, les samedis matin.

À l'appui de la richesse de ces échanges avec une trentaine de familles, 3 projets ont été mis en avant pour 2018-2019 :

- **Mettre à jour les livrets d'accueil pour les familles**, notamment la partie associative.
- Élaborer un **livret de sensibilisation pour les familles et leur entourage sur le handicap psychique et le soin dans les hôpitaux de jour**. Ce projet sera travaillé en étroite partenariat avec les associations de parents.
- Les deux associations de parents existantes (APACEP et APACM) ne peuvent pas représenter l'ensemble des familles des 4 hôpitaux de jour. Un représentant de l'UNAFAM a été désigné par l'ARS comme le représentant officiel des usagers pour l'association Cerep-Phymontin. Néanmoins, il est important au niveau associatif de pouvoir renforcer la place des familles et renforcer leur implication dans diverses instances.

C'est dans cette optique que le siège propose de monter un **dossier de demande de création d'une union d'associations de parents qui serait agréée officiellement par l'ARS.**

POLITIQUE PARTENARIALE



De culture et d'engagement, l'association Cerep-Phymontin continue de construire des projets et des relations dans les réseaux, les partenariats et les entreprises solidaires et d'entraide.

Nous le constatons dans chaque institution de l'association et avec toutes les équipes, en témoignent les rapports d'activité des établissements, au travers d'une multitude d'actions et de projets, qui nous montrent à quel point il est nécessaire de penser et travailler à plusieurs pour accompagner les enfants, les adolescents et les familles.

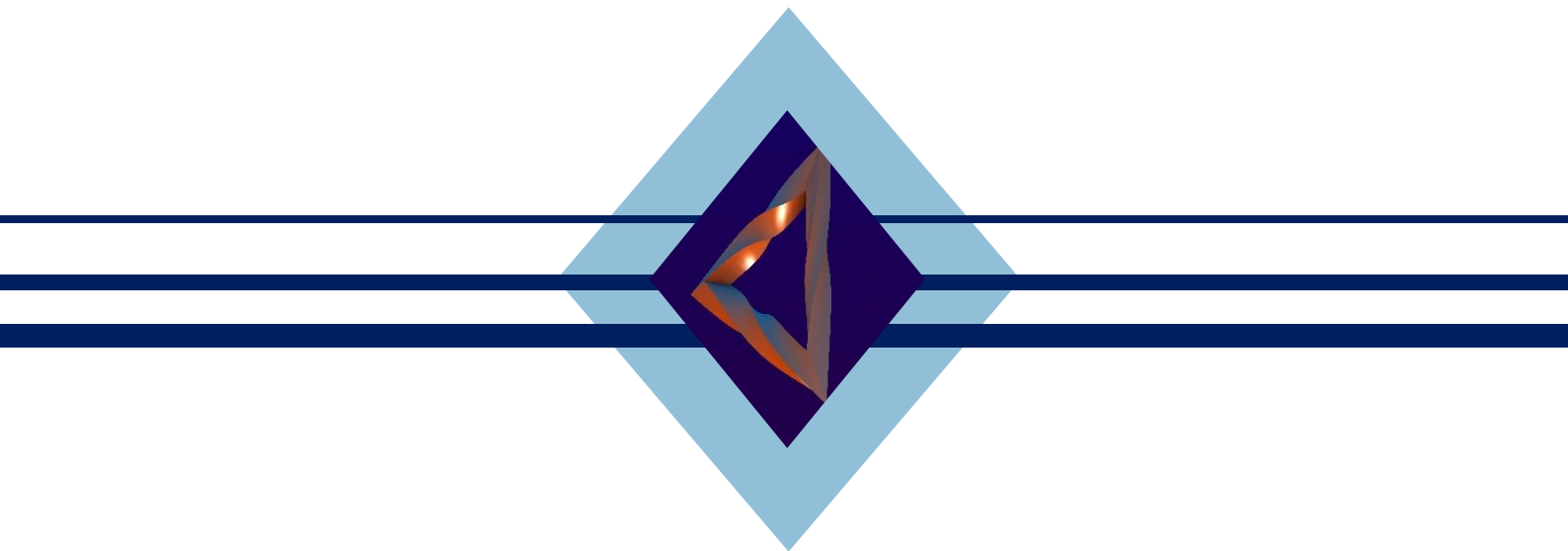
Au niveau de l'association, les membres du bureau et la direction générale accompagnés par les directions s'engagent aussi dans des partenariats. L'année 2018 a vu l'aboutissement d'un rapprochement avec la Fondation Groupe Hospitalier Saint-Joseph pour la création d'une société civile immobilière à parts égales, société visant le portage de la création de deux crèches sur le site de Broussais : la création d'une crèche thérapeutique et le transfert de la crèche d'entreprise pour notre partenaire.

Via sa filière RIO, l'association Cerep-Phymontin continue d'accompagner l'EMP École de Chaillot et contribue à mener les fonctions supports de cet établissement ne disposant pas de siège social, mais doit pour autant répondre à l'ensemble des nouvelles exigences en matières sociales, budgétaires et de la qualité. L'engagement formalisé en 2016 par une convention devrait se poursuivre sur les années suivantes.

Imaginé par son président Bernard GOLSE, l'Institut Contemporain de l'Enfance sera porté aussi et de manière investie par l'association Cerep-Phymontin.

L'association est inscrite dans un certain nombre de réseaux, groupes informels, associations et fédérations. Elle est représentée par la direction générale, mais aussi par des professionnels des établissements.

L'association porte sa voix et fait valoir ses projets, mais également ceux de ses partenaires dans les instances et sur son site Internet.



HÔPITAL DE JOUR

EPI

3 rue de Ridder - 75014 Paris

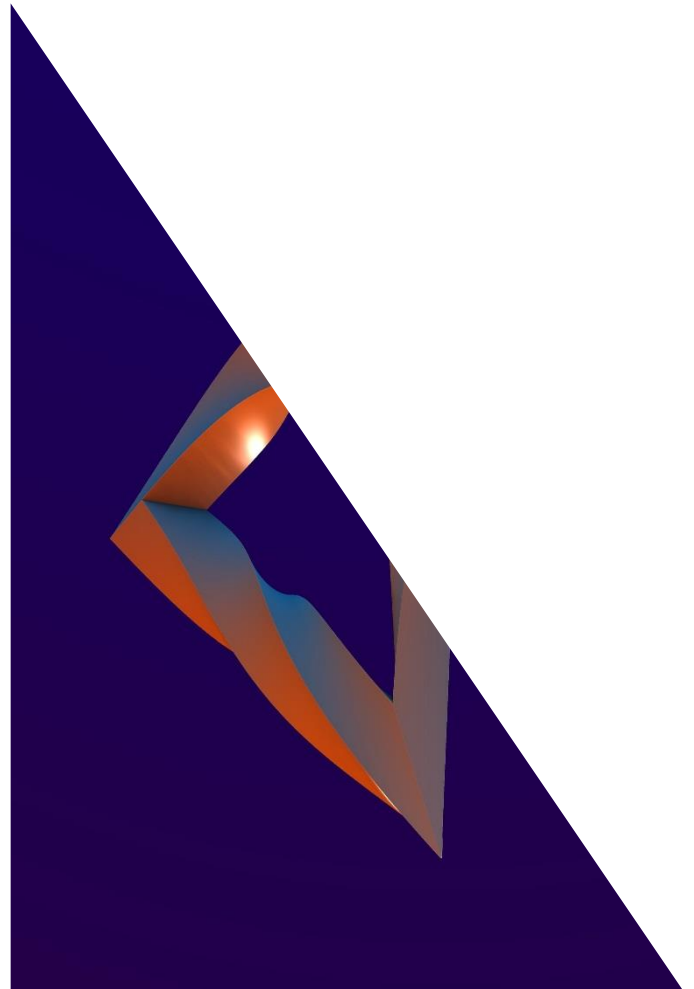
Tél. : 01 45 45 46 79

Courriel : epi@cerep-phymontin.org

Médecin directeur : Olivier GINOUX

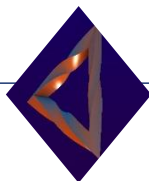
Directeur administratif et technique :

Xavier MOYA-PLANA



***L'EPI A ÉTÉ OUVERT EN AVRIL 1981 À L'INITIATIVE DU
PROFESSEUR SOULÉ POUR ACCUEILLIR EN JOURNÉE UNE
VINGTAIN D'ENFANTS ÂGÉS DE 5 À 16 ANS PRÉSENTANT DES
TROUBLES DU DÉVELOPPEMENT PSYCHIQUE,
DES APPRENTISSAGES OU D'ADAPTATION À LA VIE SCOLAIRE
ET SOCIALE.***

ÉDITORIAL



L'année 2018 a été cadencée en grande partie par les mouvements des sortants ainsi que par les admissions dans le groupe des grands. En effet, trois jeunes sont sortis avec une orientation vers un IME pour l'un et vers l'Éducation nationale ULIS collège et lycée et un suivi en CMP pour les deux autres. De plus, dans le groupe des grands, il y a eu deux jeunes pour lesquels une orientation vers un hôpital de jour pour adolescents avec une place à la clé n'a pas pu aboutir du fait du désaccord au dernier moment des parents. En conséquence, les deux jeunes en question ont été maintenus à l'EPI en attente d'une nouvelle orientation avec toutes les difficultés individuelles et groupales qu'une telle situation peut déclencher.

En ce qui concerne les admissions dans ce groupe, deux jeunes ont été admis directement sans passer par le groupe des plus jeunes. Ceci a été à l'origine d'un travail d'adaptation important et non habituel dans le groupe des grands, causant par moments des répercussions considérables sur l'ensemble du fonctionnement institutionnel.

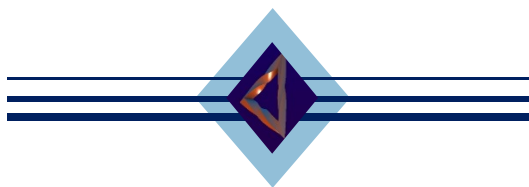
En contrepartie, le groupe des plus jeunes avec un seul enfant admis a bénéficié d'une meilleure dynamique groupale solidement accompagnée par les deux éducatrices référentes ainsi que les autres professionnels.

Par rapport au personnel, deux membres de l'équipe sont partis à la retraite en juillet 2018 : Géraldine CERF, psychothérapeute à l'EPI depuis l'ouverture en 1981, remplacée par Christine GAUCHER et Maria RAMOS, agent de service et cuisinière depuis 2004, remplacée par Zeinabou DODO SALEY.

Le projet collectif d'écriture d'un manuscrit sur le soin institutionnel à l'EPI a pu être finalisé avec un important travail personnel de chaque auteur et du temps de réunion de l'ensemble de l'équipe avec la coordination de Jean Michel CARBUNAR pour harmoniser l'ensemble.

Monsieur Bernard GOLSE et Monsieur Pierre DELION ont bien voulu écrire le prologue et l'épilogue respectivement. Le manuscrit a été envoyé aux éditions ÉRES, dont le comité de lecture a donné un accueil favorable à la publication.

TEMPS FORTS 2018



Les temps forts de l'année 2018 portent essentiellement autour des thèmes suivants :

La poursuite d'une importante réflexion sur les prises en charge à l'hôpital de jour avec une problématique aussi hétérogène qui comporte des difficultés d'ordre somatique, psychique et social. Ces difficultés s'expriment majoritairement avec une expression de la souffrance qui passe par une extrême violence à l'égard des autres enfants accueillis, des accueillants ainsi que du matériel et des locaux. Ce travail de réflexion se fonde sur des temps de formation collective et individuelle sur la pathologie de l'agir et l'approche transculturelle.

Les enseignants de l'EPI avec les éducateurs du groupe des grands ont pu réaliser le projet proposé et financé par les Affaires Scolaires de la ville de Paris (DASCO), intitulé « **Paris, écoute voir** ». Les 13 séances de janvier à juin ont pu avoir lieu dans différents musées de la Ville de Paris et à l'EPI avec un photographe présent tout au long du projet.

Ils ont créé un appareil photo avec papier argentique pour faire des photos qu'ils ont pu développer par la suite. Un diplôme de **regardeur d'images** a été donné à chaque participant du groupe au cours d'un vernissage avec l'ensemble des photos faites et développées par les enfants au mois de juin.

Par ailleurs, dans le cadre de notre partenariat avec l'Éducation nationale, Madame CRESSIOT, enseignante à l'EPI a animé trois séances de travail de réflexion avec les enseignants d'école primaire de la circonscription du 14^e (arrondissement d'accueil en inclusion des enfants avec des troubles importants du comportement).

En 2018, nous avons particulièrement réfléchi à l'importance des séjours thérapeutiques de première séparation et nous avons décidé pour 2019 de proposer à nouveau un séjour en deux temps pour les mêmes enfants. Revenir à un endroit connu quelques mois auparavant, permet de travailler sur différents registres, la capacité des enfants à garder des traces et à les utiliser d'une fois sur l'autre pour apprendre à se situer dans le temps et dans des situations aussi délicates de séparation d'avec leur familles et leur quotidien habituel.

Une autre question très présente en 2018 a été la nécessité d'installer voire réinstaller la fonction de consultant extérieur. Les difficultés sur plusieurs registres (social, psychiatrique, culturel,...) des familles des enfants accueillis pointent plus que jamais l'importance de cette fonction tierce pour l'hôpital de jour.

Et bien entendu, fidèles à la clinique du soin institutionnel, nous avons continué à réfléchir aux meilleurs ajustements possibles entre les enfants, leurs familles et l'EPI dans le but de créer des rencontres qui permettent la mise en place des soins pluridisciplinaires adaptés et « suffisamment bons » à chaque enfant accueilli.

BILAN DE L'ACTIVITÉ 2018



△ TABLEAU DE L'ACTIVITÉ

DÉSIGNATION	2013	2014	2015	2016	2017	2018
ENTRÉES	2	4	2	3	6	4
SORTIES	3	2	1	6	3	3
DOSSIERS PRÉSENTÉS	36 dossiers + 35 téléphones	22 dossiers + 40 téléphones	29 dossiers + 32 téléphones	31 dossiers + 36 téléphones	37 dossiers + 37 téléphones	37 Dossiers + 36 téléphones
CONSULTATIONS D'INFORMATION ET D'ORIENTATION	4	1	2	1	0	2
FILE ACTIVE	37	39	37	38	39	33
PASSAGES AUTORISÉS	4 380	4 380	4 380	4 380	4 380	4 380
JOURNÉES PROPOSÉES	3 810	3 810	3 810	3 810	3 810	3 810
JOURNÉES RÉALISÉES	3 732	3 693	3 751	3 463	3 540 + 10 temps plein (séjours)	4 058 + 12 temps plein (séjours)
DEMI-JOURNÉES RÉALISÉES	387	402	450	328	165	91
ACTES AMBULATOIRES	-	-	-	-	264	249
PLACES	12	12	12	12	12	12

Le nombre de journées effectuées est de 4 058 journées et 91 demi-journées (présences aux samedis d'ouverture des sortants et intégrations scolaires) plus 12 journées à temps plein qui correspondent au séjour thérapeutique de juin 2018.

249 actes ambulatoires correspondent aux psychothérapies, aux présences des enfants sortis, aux samedis Service de suite et aux consultations antérieures à l'admission des futurs patients.

△ LES ADMISSIONS

En 2018 :

2 enfants ont été admis dans le groupe des moins de 10 ans et 2 enfants directement dans le groupe des plus de 10 ans.

Les plus jeunes avaient 5 ans et demi et 6 ans à l'admission. Tous deux étaient adressés par des CMP du secteur (14^e et 15^e), pour des tableaux de dysharmonie évolutive avec des éléments psychotiques. Le second présentait une situation sociale précaire et urgente.

L'un des plus grands était adressé par un hôpital de jour en cours de fermeture, l'autre par un CMP après un long travail avec la famille.

Deux des entrants poursuivaient leur psychothérapie déjà en cours au CMP.

Caractéristiques des admissions des 6 dernières années

ANNÉES	ÂGE À L'ADMISSION								
	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	Total
2013	1	0	0	0	1	0	0	0	2
2014	0	1	2	1	0	0	0	0	4
2015	0	0	0	2	0	0	0	0	2
2016	1	1	0	1	0	0	0	0	3
2017	0	5	1	0	0	0	0	0	6
2018	1	1	0	0	1	1	0	0	4
Total	3	8	3	4	2	1	0	0	21

Lieux d'habitation des enfants à l'admission

ANNÉES	Paris 14 ^e	Paris 15 ^e	Paris 16 ^e	Paris 19 ^e	Vanves	Malakoff	Clamart	Issy-les-Moulineaux	Châtillon
2013	1	1	0	0	0	0	0	0	0
2014	3	0	0	0	0	0	1	0	0
2015	1	0	0	1	0	0	0	0	0
2016	1	1	0	0	1	0	0	0	0
2017	0	3	0	0	0	1	1	0	1
2018	2	2	0	0	0	0	0	0	0
Total	8	7	0	1	1	1	2	0	1

Provenance des enfants admis sur 6 ans :

- 3 de l'hôpital de jour boulevard Brune ;
- 3 de l'UPJE Brune ;
- 1 de l'hôpital de jour Marie-Abadie ;
- 1 de l'hôpital de jour Grenelle ;
- 1 de l'hôpital de jour Compoin ;
- 3 de l'hôpital de jour USIS ;
- 1 du CAMSP le Moulin Vert (Paris 15^e),
- 1 de l'Institut de Puériculture et de Périnatalogie (boulevard Brune) ;
- 1 du CMP du 15^e ;
- 2 du COFI-CMP du 15^e ;
- 1 du CMP du 14^e ;
- 2 du CMP Clamart ;
- 1 du CMP Bagneux.

Comme les dernières années, les origines sont bien réparties entre institutions et ambulatoires, et sur tout le réseau sud.

△ LES SORTIES ET LES POST-CURES

Trois jeunes ont quitté l'EPI en 2018 : l'un pour un IMPro pour adolescents, un autre pour une admission en classe ULIS lycée, avec un suivi ambulatoire sur le secteur. La 3^e est en dispositif d'évaluation d'un an au lycée, en vue d'une orientation soit en IMPro, soit en CMP l'année suivante.

Tous trois poursuivent leur thérapie dans le cadre de notre Service de suite, dont ils peuvent bénéficier jusqu'à leurs 20 ans.

△ LE SERVICE DE SUITE EN 2018

Le Service de suite en 2018 a fonctionné de manière régulière avec poursuite de la synthèse trimestrielle.

L'accueil du samedi a été globalement stable au long de l'année 2018, notamment concernant la fréquentation des parents et de ces jeunes après la sortie de l'hôpital de jour. Cette présence apporte une information et une transmission précieuse vis-à-vis des familles des futurs sortants, et nous avons décidé de plus particulièrement la solliciter une fois par an, lors de l'accueil de novembre.

Cependant, 2 familles, plus en difficulté, de jeunes futurs sortants n'ont pu participer à ces accueils du samedi avec un impact clinique et institutionnel, que nous avons travaillé en équipe.

En 2018 (au 31 décembre), 14 jeunes sortis (dont 3 durant l'année) et 6 jeunes sortants sont concernés régulièrement par le travail du Service de suite :

- 7 jeunes bénéficient d'une poursuite de leur psychothérapie : une ou deux séances hebdomadaires avec leur ancien psychothérapeute de l'EPI.
- 1 jeune a eu 20 ans et est sorti du Service de suite.
- Pour les jeunes en psychothérapie ou en consultation après leur sortie de l'EPI, nous continuons à organiser des synthèses avec les structures de suite, qu'elles soient sanitaires, médico-sociales ou scolaires.

△ ÉVOLUTIONS DE LA PRISE EN CHARGE, DES SOINS ET DE L'ORGANISATION

En 2018, nous avons toujours une majorité de dossiers de candidatures concernant des garçons. De fait, ce sont 4 garçons qui ont été admis cette année.

Le travail de consultation et de réseau préalable à ces admissions devient de plus en plus nécessaire et systématique, les indications relevant désormais d'un travail de soin parfois de longue haleine.

Il se confirme aussi que sont adressés des enfants et des familles en difficultés multiples, souvent marginalisés, avec une prévalence croissante des troubles du comportement voire des violences.

Ainsi, nous travaillons logiquement davantage avec les équipes AED et AEMO (pour 4 enfants), avec un foyer de vie (pour 1 enfant et 1 en projet), et les assistantes maternelles (1 enfant).

Groupe « d'entrants »

Nous continuons à élaborer la fonction plus spécifique du groupe des plus jeunes dans la constitution des enveloppes psychiques individuelles et groupales et une évolution psychologique individuelle et familiale.

La réunion du matin a retrouvé toute sa place.

Les repas de groupe concernent désormais le lundi et le vendredi.

L'activité pâtisserie, destinée aux jeunes, est l'occasion d'un travail institutionnel sur l'inscription et le volontariat.

En raison du départ en retraite de l'agent de service, c'est une enseignante qui y participe aux côtés de l'infirmière.

Il est supervisé lors des synthèses d'équipe.

Groupe des plus de 10 ans

L'entrée simultanée en septembre de 2 jeunes de 10 ans, sans passer par l'expérience du groupe d'entrants, a exigé un travail particulier. L'absence de liens préalables, plus le départ de deux anciens ainsi que l'interruption des projets d'orientation pour 2 autres ont limité le rôle contenant du groupe, et mis à l'épreuve les cadres institutionnels au cours du dernier trimestre 2018.

Activités partagées

L'activité jardinage a dû être à nouveau interrompue en raison de travaux urbains.

L'activité bibliothèque est toujours animée par les deux enseignantes et la secrétaire de l'EPI avec l'équipe de la bibliothèque Plaisance.

Travail d'orientation

L'évolution des ULIS lycée (inclusion plein temps obligatoire) a modifié le projet de sortie d'une adolescente qui était candidate à 2 hôpitaux de jour adolescents à temps partiel. Elle est sortie vers un dispositif DAP (classe d'évaluation au lycée pour un an), et reste suivie par la consultation de secteur qui l'avait adressée à l'EPI.

Les rencontres du samedi

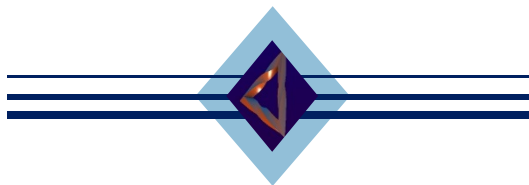
L'échange d'information avec les jeunes sortis qui viennent nous parler de leur vie après l'EPI dans les différentes institutions qu'ils fréquentent (hôpital de jour pour adolescents, IME, sections U.L.I.S., S.E.G.P.A. et collèges...) est toujours un aspect majeur. Les échanges tendent à se faire de plus en plus entre le groupe de parents d'un côté, et les jeunes de l'autre.

Les séjours

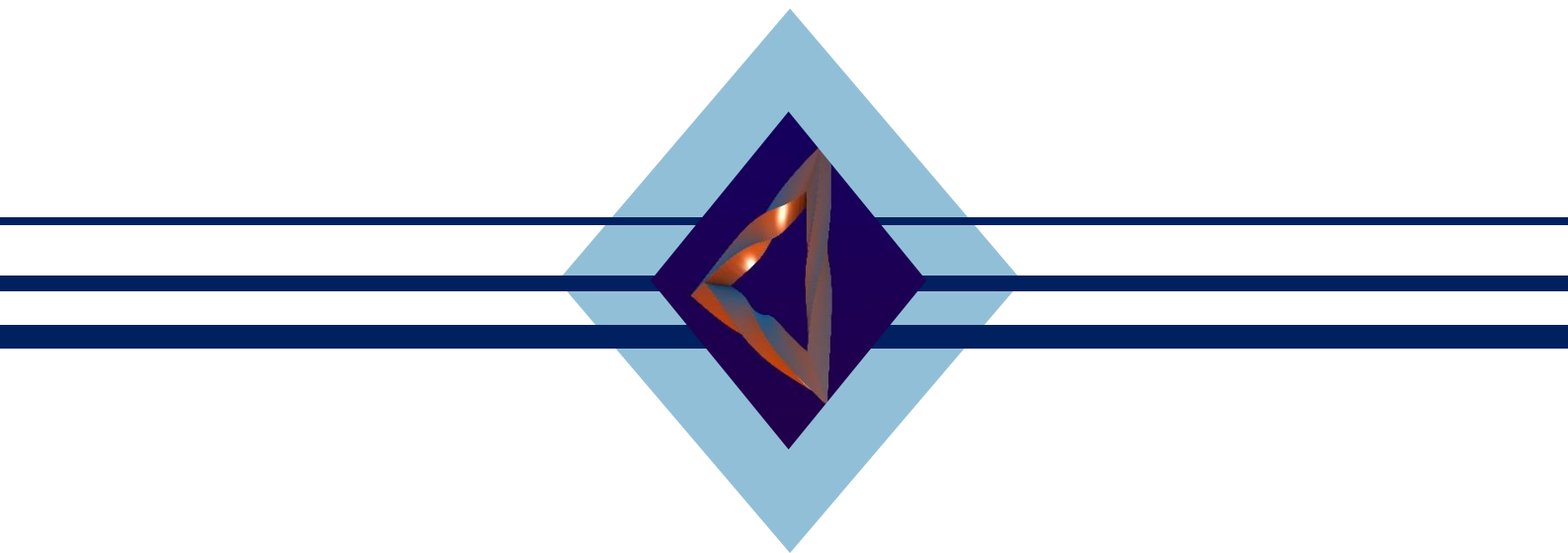
En 2018 un séjour de 3 jours et 2 nuits a pu avoir lieu. Il a concerné deux filles et un garçon du groupe de grands, et un garçon du groupe des plus jeunes. Il s'est déroulé en Normandie autour d'activités sportives et de découvertes, et surtout d'une expérience d'autonomie partagée. Un troisième garçon du groupe des grands s'est blessé juste avant et n'a pu venir.

Pour 2019, nous souhaitons remettre en place les séjours de première séparation, avec deux départs dans l'année pour le même groupe.

PROJETS 2019



- Maintenir en 2019 notre vocation d'hôpital de jour en tant que lieu de soins institutionnels où chaque enfant accueilli et sa famille puissent trouver les soins pluridisciplinaires nécessaires pour affronter et surmonter leur souffrance et retrouver le sentiment que la vie vaut la peine d'être vécue, but de tout travail soignant selon Winnicott.
- En juillet 2019, l'équipe et les enfants de l'EPI devront accompagner deux départs à la retraite : celui de notre infirmière et aussi celui du directeur, tous les deux travaillant de longue date à l'hôpital de jour. La direction de l'EPI avec la direction générale devra veiller à la bonne continuation des fonctions occupées par ces deux collègues.
- Concrétiser le séjour de première séparation avec ce nouveau dispositif de travailler la séparation en deux temps : deux séjours au même endroit et deux réunions de préparation avec les enfants et leur famille.
- Maintenir, voire enrichir notre partenariat avec l'Éducation nationale et continuer à accueillir des stagiaires enseignants spécialisés et directeurs d'école. De même, nous continuerons notre collaboration avec l'inspection de circonscription du 14^e arrondissement en nous rendant disponibles pour des nouvelles interventions auprès des équipes d'enseignants des écoles. Dans ce cadre-là, une intervention a déjà eu lieu auprès d'une école maternelle le 11 février 2019.
- Un moment important pour 2019, sera la finalisation du livre sur le soin institutionnel écrit collectivement par l'équipe de l'EPI dans le but d'une publication aux éditions ÉRES fin 2019 ou tout début 2020.





CONCEPTION ET RÉALISATION : SERVICE COMMUNICATION DU SIÈGE (VÉRONIQUE MISZEWSKI)

COURRIEL : VM.COM@CEREP-PHYMENTIN.ORG

DATE DE DIFFUSION : MAI 2019